



GROUPE IDELIANS

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 04 DECEMBRE 2024 à 10H00****OBJET :****8 / QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES****8.2 / Avenant n°1 à la Convention de revitalisation du territoire (ORT), LANGRES –
Petites Villes de Demain (PVD)****Délibération n° 2024 032 CA****21 administrateurs sont présents, 2 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.****Sont présents :**

M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Veronique MICHEL, vice-présidente, désignée par le Conseil départemental,
M. Jean-Pierre BRUNSEAU, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
M. Serge BURTE, élu par les locataires,
Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental,
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,
M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil Départemental,
M. Thierry DEGLIN, désigné par les associés des collecteurs du 1% logement,
Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental,
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,
M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,
Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil Départemental,
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Marie-Noëlle HUBERT, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne,
Mme Nicole MIRON, élue par les locataires,
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,
M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion,
M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,
M. Damien THIERIOT, désigné par le Conseil Départemental,

Sont représentés :

Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Nelly ROBERT, Cheffe du Service Habitat et Construction, DDT, M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental (Pouvoir à M. OLLIVIER), M. Denis FAHY, élu par les locataires, (Pouvoir à M. BURTE),

Assistent en outre à la réunion :

M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Coralie LOZANO, Secrétaire du CSE, Mme Corinne MORO, Directrice financière, M. Régis ROY, Directeur clientèle, M. David SANTANA, commissaire aux comptes, société KPMG, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.



Siège Social
27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059
52902 CHAUMONT Cedex 9



T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28
www.hamaris.fr

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



Conseil départemental de la Haute-Marne, partenaire de votre cadre de vie

En avril 2021, la ville de Langres et la Communauté de Communes du Grand Langres ont adhéré au programme national Petites Villes de Demain (PVD).

Comme expliqué dans la note de synthèse jointe, un avenant à la convention de revitalisation du territoire (ORT) doit être signé pour intégrer la ville de Langres PVD à la convention ORT du Grand Langres. C'est aussi l'opportunité :

- D'associer d'autres partenaires à la signature de la convention (Région Grand Est, EPFGE, CCI, CAUE, PETR, Banques des Territoires et Hamaris).
- De modifier le périmètre d'ORT en y intégrant notamment le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV quartier neuf).

Parmi les 4 grandes orientations stratégiques du projet, une action sur la requalification de l'habitat concernera particulièrement Hamaris avec le lancement d'une étude urbaine sur le devenir du QPV qui permettra d'orienter et de coordonner nos politiques patrimoniales avec celles de la ville.


Pièce jointe en annexe : Note de synthèse à l'avenant n°1 à la Convention ORT à LANGRES

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil d'administration DECIDE, à la majorité (Abstention de Mme DELONG) :

- **d'approuver l'intégration d'Hamaris comme signataire de l'avenant n°1 à la convention ORT (intitulé exact),**
- **d'autoriser le Président et/ou Directeur général d'HAMARIS à signer le dit avenant,**
- **d'autoriser le Directeur général à régler les dépenses afférentes.**

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ

Chaumont, le 4 décembre 2024


Le Président
Bertrand OLLIVIER